



AUTORISATION DE REJET DES EAUX TRAITEES D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Référence de l'habitation :

- Pétitionnaire :
- N° de parcelle :
- Adresse :
- Commune :

Je soussigné M. Maire de la Commune de,

autorise

n'autorise pas

M. à rejeter les eaux traitées dans*

Ces eaux traitées proviennent du système d'assainissement prévu dans le cadre de l'étude de définition de la filière de traitement des eaux usées domestiques de l'habitation.

Cette autorisation ne vaut que si la filière de traitement des eaux usées domestiques, prévue dans la demande, est acceptée par les instances de contrôle.

Le système d'assainissement doit être réalisé conformément au projet et aux prescriptions techniques définies par l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié.

Fait à..... le.....

Le Maire (signature + visa)

** Indiquer le type d'exutoire (fossé, réseau EP, cours d'eau,...) et sa situation géographique*